



Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes

## COMMUNE DE DENAIN

**Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes**

*Délivrée par le Maire au nom de la commune*

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
<b>Dossier déposé le</b> 31/10/2024	<b>N° DP 059172 24 C0162</b>
<b>Avis de dépôt affiché le</b> 04/11/2024	<b>Référence cadastrale :</b> AS866
<b>Par</b> Monsieur Rami HADJ BELGACEM	
<b>Demeurant</b> 676 rue de la Pyramide 59220 DENAIN	
<b>Pour</b> Réfection de façade et changement des fenêtres et de la porte	
<b>Sur un terrain sis</b> 676 rue de la Pyramide, 59220 DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021,

## DECIDE

**Article 1 :** Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

**OBSERVATIONS :** Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le

Le Maire,

Anne-Lise DUFOUR-TONINI

